

Historique sur les débuts de la Congrégation des Sœurs de St François de Sales à Maulde

De 1696 à 1954

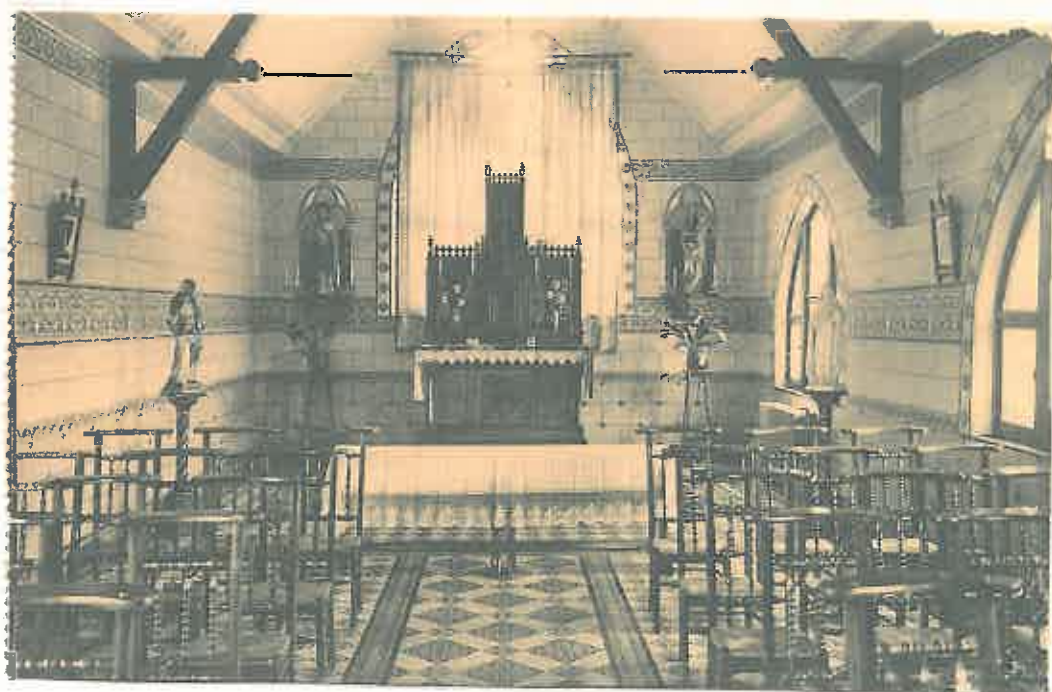


Dokument reçu par Sœur Gloriosa Delméc (Ath) ..
le 14 Février 1913.

1



**INSTITUT ST FRANÇOIS DE SALES
MAULDE (BARRY)**



Vue d'ensemble des bâtiments actuels

1. Ancien bâtiment.
2. École ménagère dans la cour d'entrée.
3. École ménagère nouveau bâtiment vu du jardin.
4. Bâtiments de l'externat et de l'ancien internat, vue prise coin de l'externat sur la prairie où il y a un monument.

Notice historique
sur les débuts de la Congrégation
des S^{rs} de S^t François de Sales.

1696.

Historique
de la Maison de Maulde.

l'ée.
nt

e
in
ni

Vive Jésus!

4.

Tout le monde connaît le beau livre de Fénelon sur l'Éducation des Filles; mais combien de personnes savent que l'Eminent Trélat, loin de se contenter d'une étude théorique sur une question si importante, prit à cœur, dès sa promotion à l'Évêché de Cambrai (1695) d'organiser dans son vaste diocèse l'enseignement en faveur du sexe féminin?

S'il ne fut pas le Fondateur de la Congrégation enseignante de St. François de Sales, on peut dire qu'il en fut l'inspirateur et donna un prêtre distingué de son diocèse, François Baudésart, président du séminaire de Courmai à l'Université de Douai, à créer une communauté spécialement vouée à l'éducation des jeunes filles.

Établissement de St. François.
Valenciennoises.

Sous l'inspiration et avec les encouragements

+ de l'illustre Archevêque de Cambrai, Maître Baudescot fonda à Valenciennes en 1695 une modeste congrégation spécialement vouée à l'éducation des filles

Maître François Baudescot voulait surtout secondar les efforts de Fénelon pour améliorer la situation des écoles de filles dans les campagnes

Fondation de la Maison d'Elignies.

Maître Baudescot commença d'une manière modeste par réunir plusieurs personnes pieuses qu'il connaissait depuis longtemps, et les établit à Elignies St^e Anne, près d'Clubechies, son village natal, dans une maison qu'il acheta à cet effet.

La petite communauté ne tarda pas à se consacrer à l'enseignement avec beaucoup de succès. Après un séjour de quelques années, le mayor et les échevins d'Elignies attestaient que "ces personnes s'y sont conduites avec beaucoup d'édification, au contentement de tous les habitants; qu'elles y enseignent

gratuites les filles, à lire, à écrire, et à travailler
des métiers qui leur conviennent; qu'elles vi-
vent en bonnes chrétiennes sans être à charge
à personne."

Fondation de la Maison de Maulde.

Ce fut à cette époque que le Curé Rouzette,
fondateur de l'école libre des filles de Maulde,
résolut de confier son école à la Congrégation
de Saint-Étienne. Il s'en ouvrit à M^{re} Marie Sau-
desot qui lui envoya de Valenciennes une
personne mûre et formée à la discipline re-
ligieuse, M^{lle} Bousselle.

L'École du Parc.

Monsieur le Curé Rouzette avait pris soin d'a-
bord de s'assurer le concours de personnes pieu-
ses qu'il formait à une vie de charité et de
dévouement. Il avait loué la cense seigneur-
iale du Parc, alors libre et y avait ouvert une
école, avec le concours de ses trois collaboratrices

don
Jean
sa se
Non
resso.
conu
= ren
ren
L' de
Mar
= silli
Wolp
et
lui
lien
les
Ces
= sic
= bli
et
à s
d's
de

+

dont les noms sont restés en vénération à Maulde: Jeanne-Marguerite Preumont, Anne-Marie-Chérise sa sœur et Marie-Anne Duray.

Non contentes de procurer à leur Pasteur les ressources nécessaires, car elles étaient d'une condition sociale indépendantes, elles assumèrent les fonctions de maîtresses d'école et les remplirent avec succès.

L'œuvre était fondée. Pour en assurer l'avenir, Marguerite Preumont résolut de faire l'acquisition des locaux scolaires. Le 30 octobre 1699, Wolfgang de Bournonville, marquis de Sars, et Marie-Catherine de Haudion, son épouse, lui vendirent, au prix de 4.000 livres, le bien et héritage de la cense du Parc avec les terres et frès en dépendant.

Celles furent les origines de l'école paroissiale des filles de Maulde. Dieu avait visiblement béni l'entreprise de Maître Puzette et allait lui permettre de donner bientôt à sa création scolaire la forme définitive d'un institut religieux qui était le but final de ses vœux.

ouiller
si =
large

te,
salle,
y a =
Bau =
une
, ce =

d'a =
pien =
t de
neu =
et une
strices

Ce fut à ce moment, comme il est dit
 précédemment que Monsieur le Curé
 Buzette entra en rapport avec Maître
 Baudescot, qui lui envoya une personne
 mûre et formée à la discipline religieuse,
 M^{lle} Rousselle de Valenciennes. Celle-ci, en ve-
 -nant prendre la direction de la Maison du
 Parc, y trouva un terrain admirablement
 préparé; les trois maîtresses de classe, depuis
 qu'elles habitaient ensemble, menaient
 en effet une vie de prières et de travail res-
 -semblant parfaitement à celle d'un couvent;
 Elles ^{l'habit religieux} prièrent et adoptèrent avec bonheur
 la règle de Baudescot.

La Maison de Maulde était fondée.
 D'après les Statuts, la Maison-Mère devait se
 trouver à Ath; cette clause ne fut pas exécutée
 car les Soeurs de S^t François de Sales ne s'établi-
 -rent dans cette ville qu'en 1713.

François Baudescot adressa, au mois d'août
 1714, une requête au Souverain des Pays-Bas,
 à l'effet de faire autoriser par le pouvoir civil
 l'établissement de sa Congrégation

9. +

Il exposa dans cette pièce le but qu'il poursuivait et les commencements de son oeuvre.

Fidèle à son intention qui était d'organiser un Institut de maîtresses d'école pour les campagnes, Baudescot fonda en 1703, une école à Lahamaide. Les Soeurs y avaient été bien accueillies, néanmoins cette maison ne se maintint pas. L'Institut posséda encore des écoles dans les villages de St Sauveur, de Villers en Cauchie et d'Eruij.

Malheureusement la santé de l'ardent Fondateur s'altérait. Dieu ne tarda pas à rappeler à Lui son fidèle serviteur, il s'éteignit le 30 mai 1709.

Quelques années plus tard, le Curé Rouzette résigna ses fonctions pastorales pour entrer au chapitre d'Autring, mais il ne voulut pas abandonner sa Communauté sans en avoir assuré l'avenir. Suivant ses conseils, le 19 octobre 1715, Marguerite Freumont céda, par bail emphytéotique de 99 ans au rachat annuel de 50 livres, à la Communauté dont elle faisait partie, la cense du Parc et les 6 bonniers de terre qui en dépendaient; la soeur

t dit
curé
être
personne
fisale,
en ve-
rison du
lement
se, depuis
aient
sil res-
cument;
heure

rait se
résulté
'établi-

'avisé
41- Pas,
ie civil

Rousselle de Valenciennes, supérieure accepta
 pour et au nom de la Communauté de Maulde.
 Marguerite Freumont mourut en Janvier
 1716 laissant tous ses biens à Soeur Anne-
 Marie Freumont; sa soeur, par acte du 15
 Mai 1724 en fit donation aux Mesdemoiselles
 d'école de Maulde, dites Filles de Charité;
 La généreuse donation des Soeurs Freumont et la
 reconnaissance officielle de 1758 permirent
 aux religieuses de Maulde de donner de l'é-
 -tension à leur établissement. Les jeunes filles
 des villages voisins privées de semblables ins-
 -titutions, arrivaient nombreuses à l'école
 de Maulde; il fallut songer à agrandir les
 locaux et à y annexer un pensionnat.
 L'ancienne cense du Parc, bâtie sur motte,
 fut démolie; les terres et déblais servirent
 à combler une partie des étangs qui entou-
 -raient la motte, pour recevoir la construction
 nouvelle. Le plan adopté répondait aux exi-
 -gences de l'institution. L'entrée principale
 donnait accès à un vaste corridor bordé de
 grandes salles servant d'un côté à la Commu-

= r
 ar
 do
 = d
 de
 la
 d
 G
 c
 R
 2
 ef
 !!
 cr
 les
 = de
 de
 le
 u.
 ac
 "e
 "p

N. +

: nauté, de l'autre côté aux classes; l'étage était aménagé pour les cellules de religieuses et les dortoirs des élèves. Une élégante corniche à moulures de chêne couronnait cette belle construction de style XVIII^e siècle; l'escalier principal porte la date: 1767. En 1785 on annexa à l'aile droite des classes et des dortoirs.

Prosperité de l'Institut.

Requête aux États du Hainaut.

L'Institut de Baudescot était alors en pleine efflorescence. Trente religieuses donnaient l'instruction aux jeunes filles dans les huit maisons créées à cette époque. Les charges étaient grandes, les ressources insuffisantes. La maison de Haulde afferma ses biens au seigneur pour la somme de 260 livres et, par requête du 22 avril 1779, les filles de Saint-François de Sales sollicitèrent un subside des États du Hainaut, qui leur accordèrent 200 livres et plus tard 300 livres "en considération des services qu'elles rendent pour la instruction de la jeunesse de leur sexe."

Dans sa déclaration du 3 mars 1779, le curé de Batty se plaît à attester " que les quatre Sœurs de Mouldé enseignent gratuitement aux " pauvres, non seulement la lecture et l'écri- " ture, mais aussi les petits métiers, comme " coudre, ressarcir, tricoter, filer, etc; de plus, " elles enseignent le catéchisme dans la perfec- " tion et avec tant de fruit qu'elles ont beau- " coup contribué à faire fleurir la piété, la vertu et " la religion "

La loi du 15 fructidor an IV (1^{er} septembre 1796) ayant supprimé les corporations religieuses, les com- missaires de la République se présentèrent au couvent de Mouldé pour le fermer.

Sœur Nithilie du Breuc et ses cinq religieuses ayant déclaré vouloir continuer à se livrer à l'enseigne- ment public, on toléra l'école de Mouldé, mais en forçant les maîtresses à abandonner leur habit religieux.

Sous l'égide du costume laïc, mais grâce sur- tout à la protection des autorités locales et des familles de Mouldé, les Sœurs de Saint-François de Sales purent continuer leur œuvre pendant les

13. +

mauvais jours de la tourmente

Le 20 avril 1803 le sous-Préfet de Tournai nom-
= ma les 6 religieuses aux fonctions d'institu-
=: trices primaires de Maulde. Celles-ci redoublé-
=: vent de zèle et aidèrent puissamment le Clergé
à restaurer les mœurs et la vie chrétiennes.

Jamais leur maison ne fut plus prospère; les
classes recevaient un grand nombre d'élèves et
le pensionnat ne comptait pas moins de 40
internes, jeunes filles des meilleures familles
de la région, qui attiraient la réputation des maî-
=: tresses et les succès de leur enseignement

Cependant d'importants travaux s'exécutaient
au couvent. Le large fossé qui entourait la
cour d'entrée et sur lequel était jeté le pont
donnant accès à la maison, fut remblayé et
sur son emplacement on éleva un mur de clo-
=: sure.

En 1842, on construisit une classe pour
les enfants pauvres; (on édifia) en 1858, on édifia
la Chapelle intérieure, aujourd'hui remplacée
Plus tard, en 1846, on bâtit la vaste annexe
posée en marteau sur les bâtiments du 18^e
siècle, pour servir de classes et de dortoirs;

cure
sire
t avec
l'écri-
= mine
= plus,
perfec-
t beau-
vertu et

1796/
la com-
et au

ses ayant
usage =
lde, mais
leur

e sur =
et des
François
notant les

La loi néfaste de 1849 n'arrêta pas la prospérité de l'école de Maulde; toutefois, le refus de nos institutrices de se soumettre aux dispositions iniques que contenait la loi attira aux Supérieures de graves difficultés. Le 23 janvier 1880, les Conseillers communaux durent faire opposition à un rapport tendancieux de l'inspecteur primaire, lequel demandait la création d'une école officielle de filles :

"Les Religieuses", disaient-ils, qui donnent l'instruction aux filles ont toujours rempli leur mission au grand contentement de la population, contrairement aux faux renseignements recueillis par l'inspection."

Le 30 mars parut un arrêté ministériel obligeant la commune de Maulde à établir une école primaire communale de filles, si desservie par une institutrice; le Conseil communal refusa catégoriquement de créer une œuvre inutile. Le 4 août, le ministre nomma d'office une institutrice communale avec traitement de 1280 frs. La commune se contenta d'affecter une partie de l'école des garçons au service qui

+ était créée, mais l'Administration communale refusa de son budget scolaire toute dépense affectée à l'école des filles. Toutes les démarches des autorités officielles ne purent la faire revenir sur ses décisions, si bien que l'école des Sœurs conserva toutes les jeunes filles du village. Cette situation amena forcément en 1884, la suppression de l'école officielle.

Depuis lors, nos religieuses n'ont rien négligé pour tenir leur enseignement à la hauteur des exigences actuelles et lorsque, en 1895, le gouvernement leur proposa de soumettre leurs classes à l'inspection scolaire, elles n'hésitèrent pas à accepter les méthodes et l'enseignement classique de l'Etat.

Bien plus, en présence du grand nombre d'enfants qui fréquenteraient l'école des garçons, l'inspecteur principal Van Blaeren proposa au Conseil communal, le 8 septembre 1898, de confier aux Religieuses les enfants du degré inférieur. Nos Conseillers comprirent qu'il était de l'intérêt des enfants de les confier aux Sœurs. Celles-ci mirent à leur disposition une institutrice

Nb. ⁺ = trice, des locaux et un mobilier scolaire pour la rétribution annuelle de 280 frs.

Division rationnelle des classes.

Jusque là, les nécessités de l'existence forçaient les Soeurs à partager leurs classes en sections gratuite et payante.

Des subsides vinrent leur permettre d'adopter la division plus rationnelle des trois degrés, qu'elles complétèrent par l'adjonction d'une classe gardienne, pour laquelle de nouveaux locaux furent bâtis en 1900.

La classe du pensionnat était reconnue comme un degré supérieur; les externes y étaient admises.

Il y avait à l'externat une classe du degré moyen et une, du degré inférieur.

Que 3 degrés primaires s'adjoignait l'écrite gardienne.

Vers cette époque, Soeur Marie Céline avait le degré supérieur, Soeur Marie Pauline une partie du degré supérieur et le degré moyen (externat).

172. +

Sœur M^e Joseph, le degré inférieur, externat,
Sœur M^e Ferdinande, l'école gardienne.

Création de l'école ménagère agricole.

Il restait un progrès à réaliser. Pendant deux siècles, la Maison de Maulde vit passer dans ses murs l'élite des fermières de la région. Pour répondre aux nécessités du temps, il importait de donner à ces jeunes filles une enseign^t en rapport avec le rôle qu'elles sont appelées à remplir. Sur les instances de Monsieur Croquet, curé de Maulde qui pressait la direction de l'école d'imprimer aux études un caractère professionnel, Sœur Ambrosine, supérieure, fonda en 1904, avec l'assentiment des supérieures de la Congrégation, une école ménagère agricole qui elle munit d'installations et d'un outillage complets.

Le résultat obtenu dépassa les espérances et l'Inspection du ministère de l'Agriculture donna à l'enseignement de la nouvelle école les plus hautes approbations qui lui valurent l'adoption de l'Etat. Le nombre des élèves obligées

187

les sœurs de construire en 1914 une classe nouvelle et d'aménager des vastes dépendances appropriées à l'enseignement ménager agricole.

L'Enseignement des Religieuses de Moulde comprenait. 1^o une école gardienne à l'externat 2^o une classe du degré inférieur et une classe du degré moyen et du degré supérieur à l'externat. 3^o une classe du degré supérieur au pensionnat avec section ménagère agricole pour internes et externes. Toutes subsidiaires.

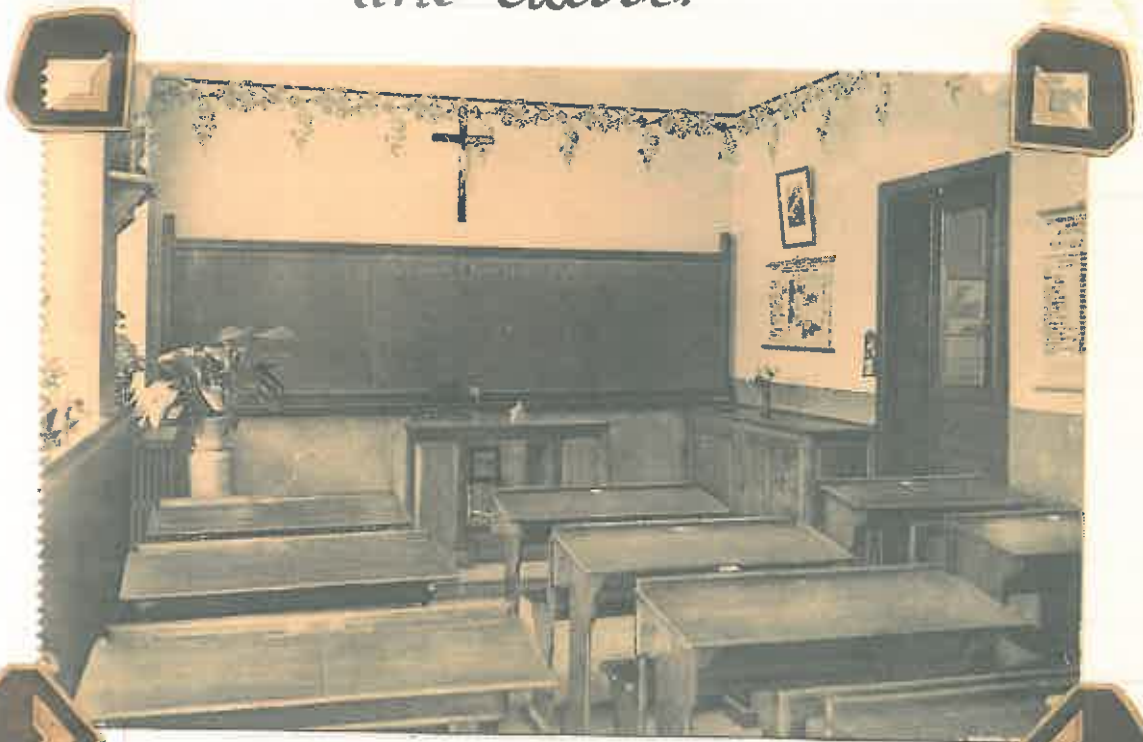
Vue de l'ancien bâtiment
et du bâtiment sans étage.

Saillerie.

179.

Une classe.

nous
l'appren-
de.
soulde
l'externat
re classe
i l'ou-
and au
cible pour
is.



Saillerie.



20.

Boulangerie.

For
diff
les
enf
ma
de
tes
= 20.

Cie

Le
se
tes
ta
fr
de
Ju
le
et
ci
de
de

Reperage.



21

Pendant toute la guerre 1914-18, même aux jours difficiles du régime des étapes, courageusement les Religieuses ont continué l'instruction des enfants de Moulde et du pensionnat. Leur maison fut en partie démolie par les mines de l'ennemi en retraite; elle fut relevée de ses ruines l'année suivante et reçut une nouvelle ère de prospérité.

Création d'un Juvenat à l'internat.

Les élèves de l'École ménagère et du pensionnat se multipliaient rapidement; les parents, enchaînés de la situation de l'Établissement, des avantages qu'il présentait, désiraient en faire bénéficier leurs jeunes fils.

La supérieure céda aux instances répétées; un Juvenat fut ouvert; le nombre des élèves dépassa bientôt les locaux qu'on leur avait consacrés, et force fut faite de construire un juvenat spacieux, hygiénique, très agréable.

Les jeunes garçons suivraient au pensionnat les cours du degré inférieur et du degré moyen, non sub-

22. + Le juvénat a été fermé en 1944.

École ménagère agricole.

Orientation de l'Enseignement primaire,

En 1923, l'école ménagère agricole fut agréée par l'Etat comme école moyenne ménagère agricole, ce qui avait demandé au préalable un remaniement de l'organisation de l'Enseignement au pensionnat de Maulde.

Des lors, l'école moyenne ménagère fut soumise au contrôle de l'inspection du Ministère de l'Agriculture et subsidiée par lui; l'enseignement primaire; degré inférieur, moyen et supérieur continua à se donner au pensionnat, mais cessa d'être subsidié.

L'externat, comprenant une classe gardienne et deux classes primaires continua à être inspecté et subsidié par l'Etat.

Agu

La
de l.
= me
en.
inst.
qu
19.
= si
notr

Agrandissement des locaux scolaires

La prospérité sans cesse croissante du couvent de Maulde amena en 1929 des agrandissements considérables, qui furent complétés en 1932, d'où la magnifique et confortable installation moderne qui en fait aujourd'hui qu'une nouvelle aile a été construite en 1946-49, une des plus remarquables institutions moyennes ménagères agricoles de notre pays.

1932.

1950.



aire,
 & agréée
 régie
 lable
 de l'En-
 lab.
 sou-
 Ministère
 l'ensei-
 ten et
 nation=
 dienne
 tte ind=

Changements dans l'organisation des classes primaires au pensionnat.

1951.

En 1951, la Direction de l'Internat deman-
-da l'agrégation des 2 classes de l'Enseignement pri-
-maire.

Après examen de la situation scolaire, le mi-
-nistère accorda un subside, en raison des nom-
-bre des élèves gratuites se trouvant dans les
2 classes.

Les 2 classes sont soumises à l'Inspection; Mea-
-dame Dattenville seule reçoit le traitement légal

Ann

Par 21
Dasse
septem
annuel

25.

Annexion de l'école adoptable à
l'école adoptée.

Par suite de la démission de Madame
Dassonville, admise à la pension en
septembre 1954, l'école adoptable est
annexée à l'école adoptée.

ion

cat.

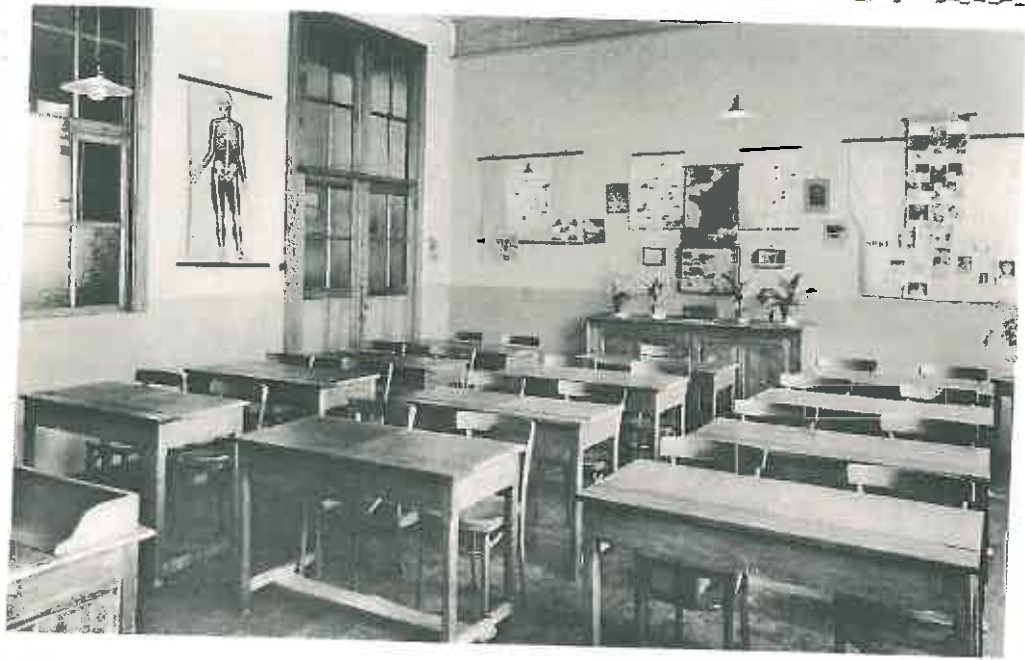
leman =
rent pri =

le mi =
les nom =
les

n; Ma =
ent légal

26





Locaux des Cours Pratiques. Aspect extérieur

28.



Cuisine



Salle de Repassage